



communiqué

N^o:
No.: 40

Le 27 mars 1985

RAPPORT DU GATT - POLITIQUE COMMERCIALE ET PROSPÉRITÉ

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, et le ministre du Commerce extérieur, l'honorable James Kelleher, ont salué la diffusion aujourd'hui par le Directeur général du GATT d'un rapport intitulé "Politique commerciale et Prospérité".

Le rapport, commandé par le GATT en novembre 1983, représente les conclusions unanimes de sept éminentes personnes qui ont composé le groupe indépendant constitué pour étudier les problèmes du système commercial international, et pour faire rapport sur la question.

Les ministres ont mentionné la pertinence de ce rapport qui est publié à un moment important, alors que le Canada et d'autres pays veillent à s'assurer que l'actuelle reprise économique marque le début d'une nouvelle ère de croissance non inflationniste, de réduction du chômage et de rehaussement des niveaux de vie. Ils ont mentionné que le gouvernement mettait lui aussi l'insistance sur un régime commercial international ouvert comme clé d'une croissance soutenue et qu'il craignait lui aussi que l'accumulation des mesures restrictives ne vienne menacer la croissance économique soutenue que nous recherchons tous. Les ministres ont dit pleinement appuyer la solution proposée par le rapport - soit un nouvel engagement envers un régime commercial ouvert, appuyé par des améliorations au fonctionnement du système du GATT - et appuyer l'énoncé du rapport voulant que les pays développés tout comme en développement aient une contribution à apporter à ce processus. Ils ont demandé que soit étudiée plus à fond la mise en garde voulant que les avantages du protectionnisme soient immédiats et visibles alors que ses coûts sont exprimés sur le long terme et qu'ils sont largement invisibles.

.../2

Le rapport présente plusieurs recommandations d'action concertée que ses auteurs jugent nécessaires pour mettre le système commercial mondial sur la bonne voie. Les ministres ont noté avec intérêt que la première de ces recommandations - celle réclamant que l'établissement des politiques commerciales de chaque pays soit rendu plus transparent - est une mesure que le gouvernement canadien a déjà appliquée en diffusant récemment un document de travail demandant les vues de tous les Canadiens sur des moyens de maintenir et de renforcer notre accès aux marchés extérieurs. Les ministres ont déclaré que l'appui du rapport au lancement d'une nouvelle série de négociations au sein du GATT est une recommandation clé que nous endossons pleinement. Nous croyons que la nouvelle série de négociations commerciales multilatérales devrait débuter tôt en 1986. Ces négociations aideront à concentrer l'attention afin de contrer les mesures protectionnistes et à fournir les moyens par lesquels de nouvelles règles pourraient être développées afin de protéger et de renforcer le système commercial multilatéral.

Le rapport recommande aussi que le commerce des produits agricoles soit fondé sur des règles plus claires et plus équitables, que les "codes" du GATT régissant les distorsions non tarifaires soient améliorés et rigoureusement appliqués de façon à rendre le commerce plus libre et équitable, que les gouvernements se montrent disposés à rechercher des moyens d'élargir le commerce des services et à examiner si des règles multilatérales peuvent être élaborées pour ce secteur, et que le processus de règlement des différends du GATT soit amélioré.